

Agnès Parent

Responsable juridique de la Fédération Française de la Franchise

Avocate pendant 5 ans en droit de la distribution, Agnès Parent a rejoint la FFF en 2017 en tant que responsable juridique.

Experte sur les questions juridiques afférentes aux réseaux de franchise auprès des adhérents et du grand public, elle participe à l'animation des événements juridiques de la FFF et à la promotion et la défense de la franchise auprès des pouvoirs publics.



Membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC) depuis janvier 2020, Agnès Parent intervient également dans des universités, à l'Académie de la Franchise et lors de colloques sur le droit en franchise.